



CHARTE  
**ÉTHIQUE**

EXPOLYS  
2023



### Notre mission

La charte éthique d'EXPOLYS définit les règles de conduite, individuelles et collectives qui doivent guider nos actes et inspirer nos choix pour faire vivre nos valeurs et engagements au quotidien. Cette charte éthique est également porteuse d'une ambition d'amélioration continue pour aller toujours plus loin dans notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise.

En tant que collaborateur d'EXPOLYS, nous devons contribuer, par notre comportement, à conforter l'intégrité et la réputation de notre entreprise.

Notre charte éthique permet de formuler les engagements à tenir et les règles à respecter au quotidien dans nos relations de travail avec nos parties prenantes :

### Avec les SALARIÉS :

Engagements communs :

- Partager les valeurs de notre entreprise et tenir nos engagements
- Respecter les contrats de travail et refuser toute pratique de travail illégal
- Avoir des relations respectueuses entre tous les salariés : politesse, courtoisie, loyauté
- Agir au quotidien pour réduire notre empreinte écologique

### Engagements de l'entreprise vis-à-vis des salariés :

- Diffuser les informations nécessaires aux salariés et développer la communication interne
- Donner les moyens de travailler en toute sécurité
- Mettre en œuvre des dispositifs d'écoute des salariés
- Adopter des pratiques de management responsable : écoute, reconnaissance, responsabilisation, droit à l'erreur, accompagnement
- Refuser toute forme de discrimination et de harcèlement
- Encourager l'emploi et l'intégration des salariés en situation de handicap et en accompagnant les personnes en cas de survenance d'un handicap au cours de la vie professionnelle.
- Respecter la vie privée et la confidentialité des informations personnelles détenues par l'entreprise concernant les salariés
- Favoriser la polyvalence et l'acquisition de nouvelles compétences par la formation
- Sensibiliser les salariés au respect des règles éthiques dès leur intégration dans l'entreprise

### Engagements des salariés vis-à-vis de l'entreprise :

- Être honnête et loyal envers l'entreprise et les tâches confiées
- Appliquer les consignes en matière de sécurité au travail (port des EPI, règles de prévention...)
- Respecter la confidentialité dans l'usage des données, des informations, du savoir-faire, des droits de propriété intellectuelle et industrielle en lien avec nos activités
- Être responsable de son poste et de ses missions :
  - Respecter les horaires de travail
  - Capacité d'anticipation et d'organisation du travail
  - Prendre soin du matériel et équipements confiés
  - Qualité de finition du travail et nettoyage
- Respecter la sécurité, les droits et les opinions de ses collègues ainsi que leurs particularités culturelles ou spécifiques
- Remonter aux responsables toute information éventuelle relative au non-respect des Droits Humains et des principes de la présente charte dans une approche de cellule d'écoute (cas supposé de harcèlement, discrimination, problème d'éthique, etc.) pour en assurer le traitement par l'entreprise.

### Avec les CLIENTS :

- Respecter le contrat établi et les engagements définis (prix, qualité, délai, etc.) pour garantir la satisfaction des clients
- Entretenir un dialogue régulier et une communication transparente
- Refuser toute forme de corruption (Respecter le montant légal et la politique de l'entreprise en matière de cadeaux clients) et de conflit d'intérêt
- Refuser toute pratique de travail illégal
- Respecter les normes en vigueur et les cahiers des charges
- Respecter la confidentialité des informations communiquées par les clients
- Prendre soin des biens et de la santé/sécurité des personnes sur les lieux d'intervention
- Être force de proposition et de conseil pour adapter l'offre au plus près des attentes des clients

### Avec les CONCURRENTS :

- Ne pas dénigrer le travail réalisé par les confrères
- Ne pas déstabiliser le marché par une politique prix trop agressive au détriment de la qualité ou de la RSE
- Agir dans une approche de concurrence loyale et équitable : refus de toute entente formelle ou informelle
- Être courtois dans les relations avec les confrères
- Être force de conseil dans les solutions techniques auprès des partenaires (en cas de co-traitance par ex.)

**Avec les FOURNISSEURS :**

- Développer des partenariats sur la durée
- Avoir des rapports loyaux
- Favoriser la proximité des relations avec les fournisseurs et développer les partenariats locaux si possible
- Inciter les fournisseurs à s'engager dans la RSE, à proposer des produits «éco-responsables » et à respecter des règles éthiques incluant le respect des Droits Humains (refus du travail illégal, forcé, des enfants)
- Refuser toute forme de corruption et conflit d'intérêt avec les fournisseurs (redistribution des cadeaux fournisseurs aux salariés lors d'une loterie annuelle par ex.)
- Respecter les délais de paiement convenus avec les fournisseurs selon la loi LME

**Mise en œuvre de la charte éthique et procédure de recueil des signalements :**

Si un collaborateur souhaite effectuer un signalement relatif à l'existence de conduites ou de situations contraires aux présentes règles éthiques, il peut utiliser le dispositif d'alerte professionnelle mis en place au sein de notre entreprise, dans le respect de la loi et des règles applicables. Adresse e-mail du référent éthique à contacter : [assistant@expolys.com](mailto:assistant@expolys.com)

L'objectif de cette procédure de signalement est de pouvoir traiter tout dysfonctionnement éventuel relatif à l'application de la présente charte. Les différents principes sont contraignants dans la mesure où leur non respect est passible de sanctions disciplinaires telles que prévues notamment dans le règlement intérieur pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat de travail, conformément à la législation et aux conventions collectives applicables, indépendamment d'éventuelles poursuites civiles et pénales qui pourraient être engagées au regard des infractions constatées.

Nom-Prénom salarié : BARTHÉLÉMY Maud

Date : 09 / 11 / 2023

Signature : *Barthélémy Maud*